

# Le Chizerot

Daniel DEMEUSOY - sanguine



Joseph GONZALVES - pastel



Bernard LARGE - aquarelle

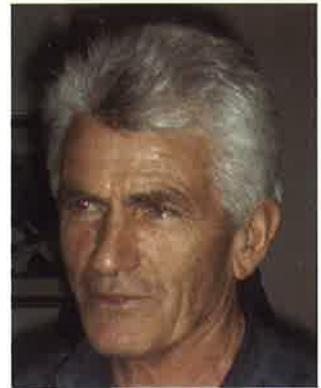
# SOMMAIRE

Le « Mot du maire »	page	2
Communiqué de la Gendarmerie	page	3
Les principales décisions du Conseil Municipal	page	4
Le budget	page	5 et 6
La communauté de commune	page	7 et 8
Les assistantes maternelles	page	9 et 10
Repas de quartiers	page	11 et 12
Bibliothèque, La Boule Sarrasine	page	13
Comité de jumelage	page	14
Ecole d' Uchizy	page	15 et 16
Association Saint Pierre	page	17
Club rencontre et Sympathie	page	18
SIVU Uchizy / Montbellet	page	19
USS Uchizy	page	20
Uchizy, son espace des arts	page	21,22 et 23
Comité des fêtes	page	24
Les Amis de la Musique	page	25
Les Uch'Arts en Fête	page	26
Uchizy, autrefois	page	27 et 28
2 trouvailles récentes à Uchizy	page	29 et 30
Etat civil	page	31 et 32
Le Cimetière	page	33
Les Conscrits- Classes en 5	page	34
Vos droits, vos obligations, vos devoirs	page	35 et 36
Informations pratiques	page	37 et 38
Ça s'est passé en 2004	page	39
Calendrier des manifestations (à détacher)	page	40 et 41
Vœux et remerciements	page	42

Page de couverture : reproduction d'aquarelles et d'une sanguine, réalisées lors de la journée peinture organisée par l'association « Les 3 AT »\*, le 2 août 2004 à Uchizy.

\* 3 AT : Association Artistes et Amateurs d'Art de Tournus.

# LE MOT DU MAIRE



C'était hier, me semble-t-il, que je vous souhaitais « Bonne Année à tous ». Force est de constater pourtant, qu'un an déjà s'est écoulé avec son lot habituel de bonnes et mauvaises nouvelles, de joie pour certains, d'aléas et de chagrins pour d'autres.

Ainsi va la vie, là ou ailleurs, mais peut être est-il permis de penser que dans notre campagne, elle est plus facile : l'environnement, l'absence de pollution, le bonjour du passant, la sollicitude du voisin... tous ces petits « plus » qui font le charme d'un village et que nulle cité urbaine ne pourra jamais offrir.

Comme précédemment, les membres de la commission de rédaction vous relatent au fil des pages, les événements qui ont marqué l'année 2004 à UCHIZY.

Pour ma part, saisissant l'occasion qui m'est allouée, je me contenterai, mais cela est important à mes yeux, d'adresser tous mes remerciements :

- aux responsables d'écoles : « directeur, enseignants, parents d'élèves délégués » qui, par leurs compétences et leur attachement aux enfants, leur inculquent les valeurs essentielles et leur donnent ainsi l'orientation de leur vie d'adulte.
- aux pompiers, prompts à intervenir et à apporter un secours à la fois attentionné et efficace.
- aux dirigeants de sociétés ainsi qu'à tous les bénévoles sans lesquels aucune manifestation ne pourrait être menée à bien.
- aux adjoints et conseillers qui s'emploient avec une constante fidélité à m'assister et m'accorder, chacun dans leur spécialité, leur savoir-faire. Si d'aucuns se montrent parfois trop discrets, ils n'en sont pas moins actifs au sein du groupe et savent être présents lorsque les affaires communales l'exigent.

A cette équipe municipale, je tiens particulièrement à associer Madame LAFARGE : souriante et d'humeur égale. Elle accomplit parfaitement le secrétariat de Mairie qui, s'il n'y paraît, représente un travail considérable. Malgré un emploi du temps chargé, elle fait preuve d'une totale disponibilité au service du public à qui elle réserve un accueil toujours chaleureux et bienveillant. Les qualités en font pour moi une précieuse collaboratrice et sont le reflet du bon fonctionnement de notre administration municipale.

- Enfin, je ne saurais oublier d'adjoindre à toutes ces personnes qui, individuellement ou conjointement, animent et gèrent la commune : nos commerçants. Eux aussi, indispensables à la vie du village, il leur faut parfois beaucoup de motivation et d'opiniâtreté pour résister à la grande distribution, alors faisons en sorte de les sauvegarder et de les protéger. Nul doute qu'ils sauront nous montrer leur reconnaissance simplement par un mot gentil, un sourire ou autres marques de considération impensables dans les grandes surfaces où ne règne qu'indifférence.

Pour terminer, il me reste à vous remercier vous tous qui m'accordez votre confiance, laquelle m'aide chaque jour dans l'accomplissement de ma fonction et à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Que 2005 vous apporte le meilleur.



# COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE



La Gendarmerie Nationale a été instituée pour assurer la protection des personnes et des biens.

Vous possédez un bien immobilier sur la communauté de brigades de TOURNUS.

- ✎ Vous l'occupez en permanence ou épisodiquement.
- ✎ Vous détenez des meubles, objets d'art ou de valeur.
- ✎ Vous désirez préserver ce patrimoine.

Préventivement et régulièrement, les gendarmes effectuent des patrouilles, de jour comme de nuit, sur l'ensemble des communes des circonscriptions de TOURNUS afin de rendre plus difficile toute tentative de cambriolage.

Malheureusement, il est impossible aux gendarmes d'être présents partout au même instant. Cette lettre a pour objet de vous sensibiliser aux risques et de développer des moyens pour tenter de s'opposer aux actes malveillants.

## IL FAUT SAVOIR que :

- ✎ Les vols et cambriolages ne sont pas toujours commis de nuit.
- ✎ L'occupation ou l'absence des occupants n'est pas forcément un critère suffisant pour dissuader les auteurs
- ✎ Les cambriolages ne sont que très rarement des actes irréfléchis. Un repérage des lieux est possible.

## SOYEZ VIGILANTS

### VOUS POUVEZ NOUS AIDER :

- ✎ En nous signalant tout fait anormal aux abords de votre demeure.
- ✎ En dissuadant les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...).
- ✎ En compliquant la tâche des auteurs de cambriolage en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus de vous seuls, voire en dissociant (lors d'une absence prolongée) des éléments de meubles de valeur (ex : le retrait

d'une porte à un buffet → perte de valeur de l'objet à la revente).

- ✎ En réalisant des clichés photographiques de vos biens de valeur (mobilier, bijoux...).
- ✎ En ne détenant pas à votre domicile des sommes d'argent très importantes.
- ✎ Pour les personnes âgées : en évitant de faire entrer dans votre domicile des personnes inconnues et accorder trop grande confiance aux vendeurs à domicile.
- ✎ En notant les immatriculations des véhicules suspects et en effectuant si possible une description sommaire de leurs occupants ; renseignements qui seront transmis **aussitôt** à la brigade de la gendarmerie locale.
- ✎ En avisant de vos absences prolongées la gendarmerie locale.

Malgré des efforts répétés, la gendarmerie ne peut empêcher totalement l'exécution d'actes répréhensibles. Il faut savoir que la Gendarmerie dispose d'une structure Nationale chargée de centraliser les informations relatives aux atteintes aux personnes et aux biens. Il vous sera demandé lors des constatations, l'évaluation du préjudice subi. Le maximum de renseignements sur les objets dérobés vous sera demandé (l'ajout de photographies, factures, numéros de série, descriptifs... sera un plus important). Ils seront d'une grande utilité pour l'enquête qui sera toujours menée avec une seule finalité ⇒ l'arrestation des auteurs et l'indemnisation de votre préjudice.

Pour toute information complémentaire, vous avez la possibilité de consulter le site officiel de la gendarmerie :

<http://www.gendarmerie.defense.gouv.fr>

**Les gradés et les gendarmes de la communauté de brigades de TOURNUS**

**sont à votre entière disposition pour répondre à toutes vos préoccupations et questions que vous vous posez à ce sujet.**

**☎ 03.85.27.07.80 ou 17**

# PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Charte du Pays de la Bresse Bourguignonne

Le conseil décide de ne pas faire partie du Pays de la Bresse Bourguignonne par 12 voix contre et 1 voix pour.

## Réactualisation du prix de location de la salle communale :

	1 jour	Le week-end
Particuliers Uchizy	100 €	200 €
Particuliers extérieurs à la Commune	200 €	300 €

+ charges E.D.F. et gaz ( relevé des compteurs )

La caution demandée lors de la remise des clés est portée à 320 €

Location de vaisselle :    verres ..... 0.10 € / personne  
                                      vaisselle complète ..... 0.50 € / personne

## Columbarium et jardin du souvenir

Ils sont désormais mis à la disposition des familles. Un règlement a été établi. Il est consultable en mairie.

## Vote des quatre taxes communales

Le conseil décide de ne pas augmenter les taxes communales cette année. Les pourcentages restent inchangés, à savoir :

- taxe d'habitation :                                7.49 %
- taxe foncière sur le bâti :                        12.56 %
- taxe foncière sur le non bâti :                39.84 %
- taxe professionnelle :                            9.78 %

## Gestion des eaux usées

Le conseil donne son accord pour qu'une étude de zonage soit réalisée afin de prévoir un plan communal de gestion des eaux usées. Une demande de subvention départementale (entre 40 et 60%) a été transmise au Conseil Général.

## Assainissement

Réalisation des travaux Rue des Ravières et Rue du Pilori, 45 habitations sont désormais raccordables au réseau.

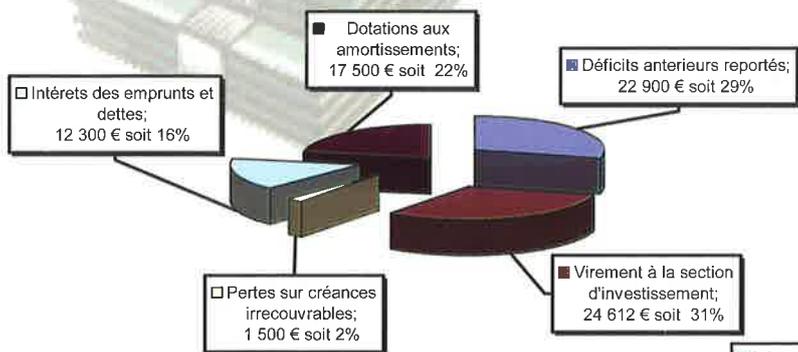


# LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

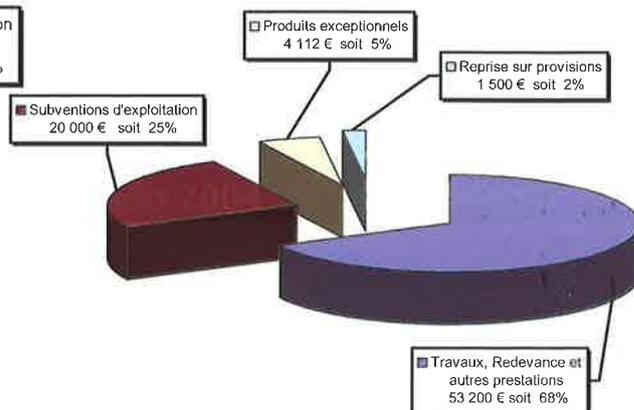
## L'ASSAINISSEMENT



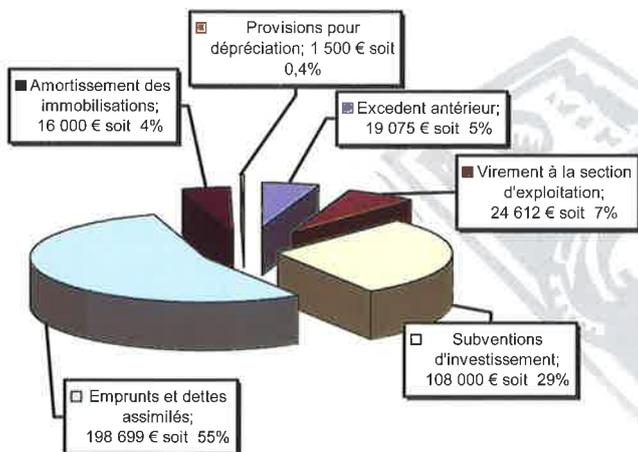
BUDGET ASSAINISSEMENT Fonctionnement Dépenses



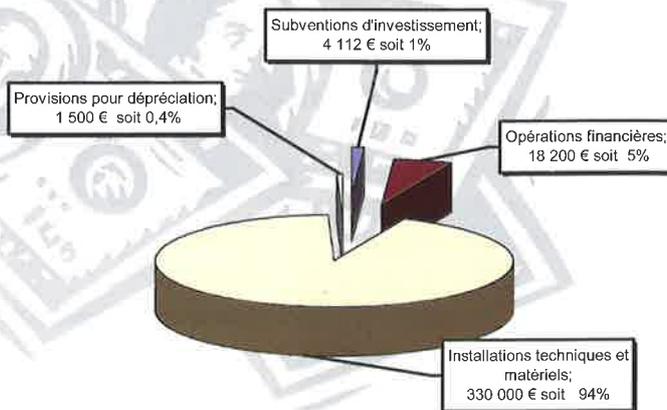
BUDGET ASSAINISSEMENT Fonctionnement Recettes



BUDGET ASSAINISSEMENT Investissement Recettes



BUDGET ASSAINISSEMENT Investissement Dépenses



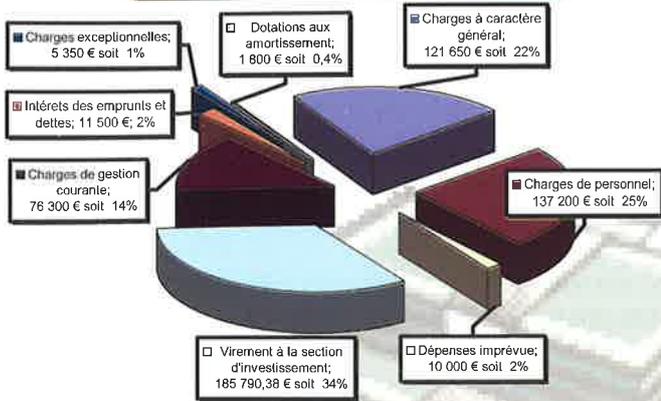
Le montant du versement communal au budget Assainissement diminue grâce à l'autofinancement de celui-ci.

Ceci devrait nous permettre de prévoir pour les années à venir, plusieurs nouvelles tranches de travaux.

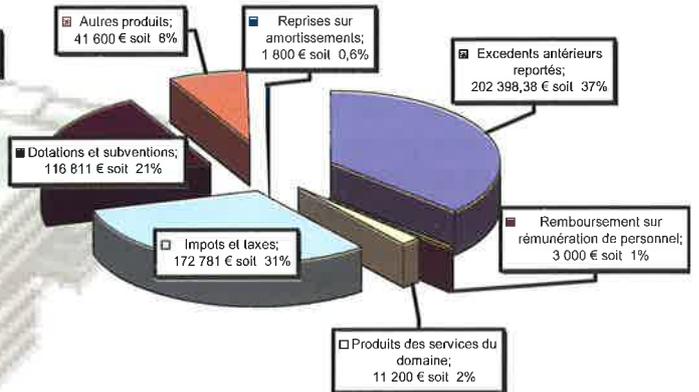


# LA COMMUNE

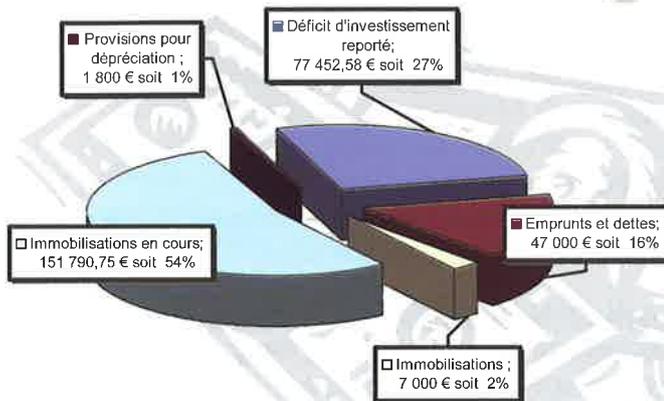
BUDGET COMMUNAL Fonctionnement Dépenses



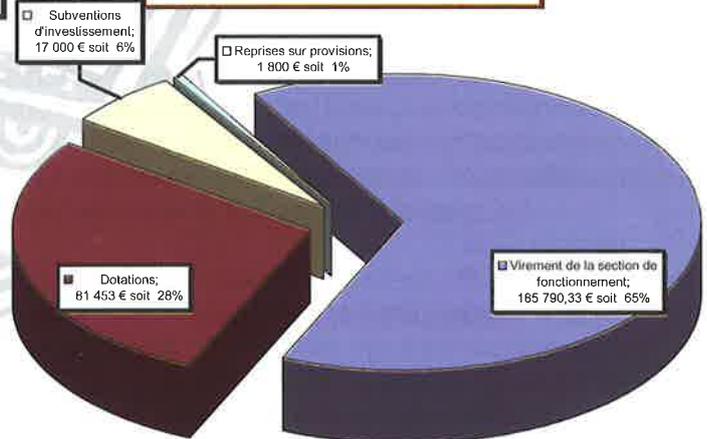
BUDGET COMMUNAL Fonctionnement Recettes



BUDGET COMMUNAL Investissement Dépenses



BUDGET COMMUNAL Investissement Recettes



## CŒUR DE VILLAGE

Le projet cœur de village est pour le moment en attente.

Pour un tel projet, le nombre de logements à créer est un facteur des plus importants, celui-ci fixant le montant des subventions octroyées aux communes.

Après quelque retard, le bâtiment de la succession Simon, sis Place du marché, sera bientôt propriété de la commune.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites de ce dossier que nous prenons tout particulièrement à cœur « de village » !...



# LA COMMUNAUTE DU TOURNUGEOIS

## ACTIONS 2004

La Communauté de Commune du Tournugeois regroupe 11 communes : FARGES-LES-MACON, LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION, LACROST, LA TRUCHERE, LE VILLARS, MARTAILLY-LES-BRANCION, OZENAY, PRETY, ROYER, TOURNUS, UCHIZY.

En cette année 2004, plusieurs projets ont été entrepris. En tant que conseiller municipal et délégué à la Communauté de Commune du Tournugeois, je profite de notre bulletin pour vous exposer tous ces projets.

### La Déchetterie et le quai de transfert :

Comme vous l'avez sans aucun doute remarqué, vous avez accès à une nouvelle déchetterie qui se veut plus pratique et plus sécurisante pour tous. Il était nécessaire de réaménager le plan de circulation pour séparer les usagers, des camions venant enlever les bennes de déchets. De plus, l'accès aux bennes elles-mêmes n'était pas sécurisé faute de rambarde de sécurité.



Cela a commencé en 2003, avec le lancement de l'appel d'offre et la sélection de diverses entreprises. Ce projet a été voté lors d'une réunion du conseil communautaire pour un coût total de 458 360 € et a abouti en septembre 2004.

Cette déchetterie est accessible uniquement aux personnes qui résident dans le périmètre de la C de C du Tournugeois. Pour faciliter le contrôle d'accès, des badges seront distribués à chaque foyer de la C de C. Ils seront nécessaires pour ouvrir les barrières une fois le système mis en place.

Ce système a pour but d'interdire l'accès de ce service aux personnes non domiciliées dans la C de C.

Les coûts de traitement des ordures ménagères augmentent de plus en plus, contrairement au prix d'achat de nos déchets recyclables (apport volontaire dans les containers mis à votre disposition dans la commune). Ceci a pour incidence une augmentation des coûts de fonctionnement de la déchetterie.

L'équipe constituée pour gérer le fonctionnement de cette installation met tout en œuvre pour mieux rentabiliser la déchetterie.

### Le programme LEADER + :

La Communauté de Commune du Tournugeois n'ayant pas choisi de faire partie du périmètre du pays de la Bresse Bourguignonne, il nous a été donné la possibilité de rester dans le programme européen LEADER +.

Ce programme permet à des associations ou à des entreprises de bénéficier de subventions, à certaines conditions : avoir un projet innovant pour les femmes et/ou les jeunes, sous forme, par exemple, d'un service de proximité ou même d'un événement culturel.

Le dossier est en mairie pour consultation.

## La Piscine du Tournugeois : Grand projet de la C de C du Tournugeois

La piscine municipale de la ville de Tournus était en très mauvais état. Des travaux s'imposaient pour éviter la fermeture de l'établissement par les services sanitaires.

La C de C a pris en charge la gestion de la piscine ainsi que les travaux à réaliser pour la mise aux normes et aussi pour rendre cette piscine plus attractive au public.



La piscine est désormais un établissement communautaire.

En 2003, après appel d'offre, une candidature est retenue pour effectuer une étude sur les travaux nécessaires et sur la façon d'aménager la piscine, pour un coût de 5000 €.

- **Première phase de travaux** (achevée depuis le mois de juillet) : réaménagement du bassin sportif, notamment par la mise en place de goulottes de débordement, obligatoires depuis 1984. L'étanchéité du bassin est aussi corrigée par l'adjonction de panneaux en acier inoxydable revêtu d'un liner. Le fond du bassin est aussi renforcé et rendu étanche.

Le coût définitif est d'environ 195 000 € (subventionné à environ 30 %).

Mais d'autres problèmes subsistent et d'autres travaux sont obligatoires pour la réouverture de l'établissement en 2005 : la fosse à plonger n'est plus étanche et les joints du carrelage sont imbibés de bactéries. Ce bassin est fermé depuis le 15 août par les services sanitaires jusqu'à son réaménagement.

- **Pour la deuxième phase de travaux**, un appel d'offre est lancé avec plusieurs options de travaux. A l'issue du dépouillement de ces offres, le conseil communautaire délibèrera pour décider quels seront les travaux à effectuer pour l'année 2004, suivant le budget disponible pour leur réalisation.

Je tiens à rappeler que cet établissement est communautaire, donc toutes les personnes prouvant leur domiciliation dans le périmètre de la C de C du Tournugeois auront droit au tarif préférentiel.

## Equipements sportifs dans les communes :

Les équipements sportifs en plein air sont pris en charge par la C de C du Tournugeois. C'est pourquoi, un Roller Park a été aménagé suite à la demande de plusieurs conseils communautaires.

Le lieu choisi est un terrain goudronné, cédé gracieusement par la ville de Tournus. Le coût d'implantation de ce module de saut est de 20 000 € (subventionné à 60 %).

Ce parc est en libre accès.



Notre commune a déjà demandé une subvention pour l'achat de matériel sportif, en vue d'une implantation ouverte à tous les habitants de la commune d'Uchizy. Cette demande sera étudiée au cours de l'année 2005, et nous espérons une réponse positive.

(Texte de Gérald Talmard)

# ASSISTANTES MATERNELLES



**Le Relais du canton de Tournus : un service gratuit**  
**Lieu d'information, de conseils relatifs aux modes d'accueil du**  
**jeune enfant jusqu'à 6 ans.**

## POUR LES PARENTS

### UN LIEU :

- **d'écoute**
- **d'orientation et de conseil**, en matière de mode de garde
- **d'information** sur le statut d' employeur d'assistante maternelle : AFEAMA, contrat de travail, rémunération, bulletins de salaire, congés payés, jours fériés, déductions fiscales, avantages financiers et d'**accompagnement** des démarches administratives.
- **de mise en relation** avec des structures de garde et des assistantes maternelles
- **d'échange avec d'autres parents** et d'autres professionnels de la petite enfance (soirées / débats sur l'éducation)
- **de convivialité** : fête, carnaval, sorties

### REPOND AUX QUESTIONS :

- comment trouver une assistante maternelle ?
- quel mode de garde est adapté à mon cas ?
- comment faire pour employer une assistante maternelle ?
- comment bénéficier d'une prestation financière pour l'accueil d'un enfant ?
- comment apprendre à se séparer ? quelle sécurité pour mon enfant ?
- pendant mon absence, comment savoir si mon enfant est bien ?
- comment bénéficier d'une remise d'impôt ?
- comment rédiger un contrat de travail ? etc....

## POUR LES ENFANTS

### UN LIEU :

- **d'animation** et de découverte des activités nouvelles et de nouveaux jeux dans un espace adapté où l'enfant s'exprime en toute sécurité.
- **de sociabilisation et d'éveil** : des copains et des apprentissages en jouant
- **de préparation** à l'entrée à l'école
- **de conseils**

### REPOND AUX QUESTIONS :

- à quel âge puis-je démarrer l'apprentissage de la propreté de mon enfant ?
- quelles précautions prendre pour éviter les accidents domestiques ?
- quels jeux proposer à un enfant de 9 mois ?
- puis-je laisser mon enfant de 2 ans regarder la télévision ?
- mon enfant appelle toujours la nuit à 9 mois, dois-je m'inquiéter ? etc....

**UN LIEU :**

- **de soutien technique** : démarche pour obtenir l'agrément, le statut, la formation, les avantages fiscaux, la rémunération, couverture sociale, etc....
- **de contacts variés et conviviaux** : des rencontres avec d'autres assistantes maternelles, échanges avec des parents, avec des professionnels de l'enfance (puéricultrices, infirmières, psychologues, etc....), fêtes.

**REPOND AUX QUESTIONS :**

- comment devenir assistante maternelle ? un contrat est-il nécessaire ?
- que demander comme rémunération ?
- quels arrangements possibles ? ma responsabilité professionnelle ? etc....

**N' HESITEZ PAS A CONTACTER :**

**Le relais du canton de Tournus**

Vieille route d'Ozenay  
71700 TOURNUS  
☎ : 03.85.51.39.17



*\* Il est 9h30. Rémi et Julian arrivent en ma compagnie au centre de loisirs, dans la salle réservée aux matinées d'éveil du relais. Ils sont heureux de se retrouver tous les jeudis matin, ici, à la ludothèque ou à la bibliothèque pour apprendre et mimer des comptines, faire des activités manuelles, écouter des histoires, jouer autour d'un thème ou tout simplement s'amuser avec les copains.*

*Aujourd'hui, c'est un peu spécial, une dame vient faire une animation musicale. Une vingtaine de nounous et d'enfants ont réservé leur place. Intrigués par les sons de la flûte, ils s'approchent, s'installent sur les tapis et les coussins. Très attentifs, ils écoutent cette histoire musicale à laquelle ils participent en manipulant clochettes, on va jouer, se défouler dans la salle d'à côté.....*

*Pour Julian et Rémi, les matinées d'éveil sont un moment de plaisir et de partage. C'est une ouverture pour les enfants sur le monde extérieur et une préparation en douceur à l'entrée à l'école.....*

\* extrait de texte rédigé par une assistante maternelle participant aux matinées d'éveil

# REPAS DE QUARTIERS

## Repas de quartier au Quart Mallet – 20 juin 2004



Repas organisé à l'initiative de Hélène Déchelette et de Patrick Thevenard.

Le mauvais temps a fait se replier toutes les familles dans la grange chaleureusement mise à disposition par la famille Déchelette.

Chacun avait fait de son mieux pour préparer une partie du festin.

Puis, au son de l'accordéon de Marcel Cornu, quelques équipes ont joué aux cartes pendant que les enfants s'essayaient à quelques acrobaties.

Cette agréable journée parfaitement réussie a permis de mieux faire connaissance.



## Repas de quartier Rue de Corcelles – 26 juin 2004

C'est en cette journée du 26 juin 2004 que nous avons organisé notre second repas de quartier, réunissant une vingtaine d'habitants de la Rue de Corcelles. Mr Cornu Marcel, toujours aussi heureux d'être parmi nous, avait apporté l'apéritif et prêté son terrain. Chacun avait apporté différentes salades, desserts et de la boisson. Nous avons choisi de faire préparer des plats de viande froide.



Dans l'après-midi, les équipes de pétanque se sont formées, les dames se sont promenées en papotant. Les plus anciens étaient vraiment heureux d'être là, à discuter tard dans la nuit. C'était une journée très réussie et sympathique, nous espérons que les nouveaux habitants de cette rue et alentours se joindront à nous l'année prochaine (prévue fin juin).



## Repas de quartier Rue de Quentin – 5 septembre 2004.

C'est à la buvette de la fête des Épouvantails que la décision fut prise d'organiser le repas de quartier de la Rue de Quentin. Si choisir une date n'était pas bien compliqué, déterminer un lieu où se savoir à l'abri s'imposa rapidement compte tenu des conditions météorologiques de l'époque !

La configuration en "T" de la rue de Quentin désignait cependant le point de rencontre idéal au croisement des deux barres du T et Mme Talmard a tout de suite accepté que nous envahissions son grand hangar, sa cour s'imposant comme terrain de pétanque idéal.

C'est vers midi que la majorité des 40 foyers qui composent le quartier s'est retrouvée pour

un repas convivial et une après-midi de grande détente (sans réel espoir de gagner quelque jeu de pétanque que ce soit face aux « professionnels » de la famille Bridon). Le soleil était au rendez-vous et ce qui avait été désigné pour nous mettre à l'abri d'une éventuelle pluie s'était transformé en magnifique coin d'ombre et de fraîcheur.

C'est donc au coucher du soleil que nous nous sommes quittés en nous promettant bien de remettre ça (d'autant que nous n'avons pas pensé à poser pour la postérité... !).



### Repas de quartier « La Roche » – 27 juin 2004

Cette année, Madame Catherine Cardon, a voulu suivre la tradition d'Uchizy en mettant en place le 1<sup>er</sup> repas du quartier « La Roche ». Ce dimanche 27 juin, très ensoleillé, c'est la maison de Maurice Riollet et Odette Branchet qui accueillait 50 voisins et invités.

Un solide apéritif sur la pelouse fut d'abord partagé. Puis chacun prit place à table, où se succédèrent les plats apportés par chaque convive. Paul Talmard avait, pour la circonstance, remis son écharpe de maire et s'affairait auprès du barbecue à la cuisson des saucisses et merguez. Le repas, placé sous le signe de la détente (pétanque, billard), du rire et de la conversation, s'avança tard dans l'après-midi et se prolongea par un souper.



Photo J. Michaut

Cette petite assemblée, si sympathique, ne parvint pas à se séparer avant 21h00, non sans avoir prévu un autre repas de quartier en 2005, dans une autre maison.



### Repas de quartier Rue du Puits – 26 juin 2004

Pour perpétuer la tradition, nous nous retrouvons cette 3<sup>ème</sup> année chez Annick et Gérard Sallet pour notre annuel repas de quartier de la Rue du Puits. Malgré quelques absences, 50 adultes, 14 enfants se sont rassemblés pour cette journée familiale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire qui a bien voulu nous honorer de sa présence un peu brève hélas !! Merci Monsieur le Maire.

L'apéritif pour ouvrir les appétits était accompagné de pizzas, toasts et diverses spécialités très appréciées.

Notre repas, toujours très copieux et de qualité était agrémenté cette année d'un petit air d'orgue de barbarie qui a étonné les enfants et ravi les adultes.

On a également dégusté d'excellentes crêpes préparées sur place et délicieusement parfumées.



Puis l'heure du divertissement étant arrivé, le jeu de quilles a été délaissé cette année au profit de la pétanque dans la joie, la bonne humeur, à taquiner le cochonnet. Pour le goûter, n'oublions pas les traditionnelles gaufres au feu de bois, toujours un régal pour le palais. Merci Mr Baudras.

Pour terminer cette belle journée, les bons moments ont toujours une fin : De nouveau à table !!! pour finir la soirée tardivement ;

Nous nous quittons à regret sans manquer de nous donner rendez-vous toujours aussi nombreux l'année prochaine.

# BIBLIOTHEQUE

## Salle du Donjon



Afin que la bibliothèque soit accessible au plus grand nombre, elle sera ouverte en 2005

- ✓ les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis de 16h15 à 18h15
- ✓ le dernier vendredi de 17h à 19h

Venez découvrir la nouvelle organisation de la bibliothèque Salle du Donjon et partager un moment convivial autour de la lecture.

A partir de cette année, les livres en provenance de la bibliothèque de Tournus seront changés à trois reprises : septembre, janvier et mai.

Comme les années précédentes, vous pourrez emprunter les ouvrages qui vous intéressent pour une durée de trois semaines.

Vous pouvez également profiter d'un important fond local et vous procurer un livre grâce à un prêt inter- bibliothèques.

L'inscription est gratuite pour les habitants d'Uchizy.

**A très bientôt !**

# BOULE SARRASINE

Bientôt centenaire (en 2006), la **Boule Sarrasine** se porte bien. Si le décès brutal de son Président Gérard Faivre fin 2003 a secoué tout le monde, le remplaçant Bernard Pannetier et son équipe de bénévoles, ont su tenir le cap. Avec 34 licenciés et quelques adhérents, la société est souvent représentée dans les concours extérieurs, avec des fortunes diverses. Bien entendu les Chizerots organisent chaque année plusieurs concours.

Voici la liste pour 2005 :

- 28 avril : vétérans
- 16 mai : 32 doubles (Challenge FAVIER)
- 26 mai : Championnat départemental vétérans
- 19 juin : 32 doubles (Challenge JOSSERAND)
- 17 juillet : Tête à Tête (Challenge DUMAZOT)
- 5 août : 32 Doubles (Nocturne)
- 8 août : 32 Doubles (Challenge Bourgeois)
- 3 septembre : Challenge JETON (ouvert à tous)

Chaque mercredi et parfois le vendredi soir, nos boulistes se retrouvent pour un entraînement convivial.

Vous pouvez vous joindre à eux.

# COMITE DE JUMELAGE UCHIZY-HARTHAUSEN

Conformément à la tradition, notre Assemblée Générale s'est tenue le dernier jeudi de janvier et a permis aux membres du Comité de se retrouver pour faire le point des activités 2003 et des projets 2004.

La choucroute s'est déroulée le 28 février en présence d'une délégation de Harthausen, et toujours avec le même succès.

Au mois de juillet, quelques amis Allemands sont passés à Uchizy après avoir assisté à une étape du Tour de France.

Une nouvelle visite a eu lieu au mois d'août, lors du week-end de la fête patronale. Ils en ont profité pour découvrir le Centre Eden de Cuisery et les grottes d'Azé dont la fraîcheur fut la bienvenue.

Côté français, quatre Chizerots se sont rendus à Harthausen à la Fête du Tabac.

Il est cependant dommage que les affiches réalisées par le Comité d'Harthausen invitant tous les Chizerots à la Fête du Tabac n'aient pas provoqué un engouement plus important.

Des changements ont eu lieu à Harthausen, puisque après un quart de siècle à la tête du Comité de Jumelage, Josef Mayer a tiré sa révérence et laissé la présidence du comité à Marie Claassen, française d'origine.

Nous souhaitons remercier de tout cœur Josef Mayer, qui a été nommé Président d'Honneur du Comité, pour ses années de dévouement au service des relations franco-allemandes.

M. Harald Löffler a été élu Maire d'Harthausen au mois de juin en remplacement de M. Rainer Schaust. Le nouveau Maire est un fervent défenseur du jumelage. Il a participé durant de nombreuses années à des échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne.

## Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates suivantes :

- ✓ **Jeudi 27 janvier 2005** : Assemblée Générale salle du Donjon
- ✓ **Samedi 26 février 2005** : choucroute annuelle à Uchizy
- ✓ **Mi-août 2005** : kermesse à Harthausen
- ✓ **16 au 19 septembre 2005** : 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Tabac à Harthausen



*Nous souhaitons rappeler aux Chizerots que notre Assemblée Générale et nos activités sont ouvertes à tous, germanophones ou non et qu'il serait dommage de limiter notre action à une choucroute annuelle !*

# ECOLE D'UCHIZY

## Rentrée scolaire sous le signe de la continuité

L'école d'Uchizy compte pour cette nouvelle année scolaire 2004/2005 près de 110 élèves inscrits des communes d'Uchizy naturellement (près de 80% de l'effectif), mais aussi de Farges, Montbellet, Chardonnay, Plottes, Tournus...

L'équipe pédagogique n'a subi cette année, que très peu de modifications à la grande satisfaction de Monsieur Grillet Bernard, notre Directeur d'école, qui dirige toujours la classe de CM1-CM2.

Quant à Mme Marie Barbier, en poste à Uchizy depuis de nombreuses années, elle est toujours aussi attachée à la classe des CE2 qu'elle dirige de main de maître.

Mme Claire Benedetti, qui nous vient de Tournus, a en charge cette année scolaire encore, la classe si importante des CP. C'est ici que chacun apprendra à lire. Elle travaille dans l'ancien logement de fonction qui a dû être aménagé en salle de classe lors de la précédente année scolaire.

M Patrick Capdeville, a changé de cour et de cours ! De la classe maternelle, il est passé en primaire pour animer la classe de SE, CE1. C'est une classe difficile car il faut assurer les acquis. Il fait toujours l'unanimité auprès des plus jeunes.

Accueillons comme il se doit la nouvelle titulaire de la classe de maternelle en la personne de Mme Magaly Blanchard, (notre photo) qui nous vient de Tournus. Toujours souriante, d'un calme olympien, elle fait la joie des petites têtes blondes.

Pour être complet, n'oublions pas notre intervenante en anglais, en poste à Uchizy depuis également de nombreuses années, Mme Joanna Tonneau, ainsi que notre titulaire remplaçante, Mme Cécile Goujon.

Parlons également du personnel de service, avec Mme Elizabeth Grozellier qui est bien sûr toujours présente au poste d'ATSEM pour la classe maternelle. Mme Gisèle Marpaud assure quant à elle depuis la rentrée des classes le poste de cantinière, et de responsable de la garderie du matin et du soir à la plus grande satisfaction de tous.



## Eh oui, on connaît la musique !

Les animations musicales sont fréquentes à l'école d'Uchizy, et de nombreux musiciens ont déjà présenté, qui le piano, la batterie, la guitare... à nos petits écoliers.

Ainsi, cette année scolaire, il s'agit de 3 jeunes musiciens issus de la région toute proche qui ont exercé leur talent dans les diverses classes de l'école d'Uchizy. Mlle Noëlie Paparella, de Tournus nous a tout d'abord présenté le violon, cet instrument magique qui requiert une oreille





performante. Quant à Mlle Aude Peigné, de Pont de Vaux, elle a fait un exposé sur la flûte traversière, et s'est exécutée en duo avec la violoniste à l'admiration de tous.

Terminons par un clarinettiste de talent qui a conquis de par sa prestation ludique et de qualité, l'ensemble des petits élèves. Il s'agit d'un jeune Chizerot, M. Robin Limoge, animateur musical de son état. Bravo pour sa démonstration !

Un grand merci à ces jeunes talents, et à leur générosité, en espérant qu'ils éveilleront de futures vocations pour l'école de musique.

La musique est bien évidemment au programme à l'école d'Uchizy ! On y danse, et l'on y chante. Depuis quelques années déjà, une mini-chorale est organisée avec les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2. Oh, nous n'avons pas de grandes prétentions, mais le chant choral peut être une source de plaisir, où l'on communité avec ses camarades, où l'on les y écoute, et travaille en chœur.

Aussi, pour la première fois en 2005, les petits chanteurs d'Uchizy se produiront sur scène pour un concert partagé à la salle des fêtes, le vendredi 27 Mai au soir. Réservez-leur un chaleureux accueil, et aussi un peu de bienveillance!

### La guerre des Gaules a de nouveau eu lieu !

Nombreuses sont les sorties extra-scolaires effectuées par les différentes classes de notre école. Ainsi, si les grands des classes de Cours Moyen partent une semaine durant, en fin d'année visiter une région comme la Vanoise, la Camargue, Paris... les autres classes font quant à elles des visites d'une journée dans des sites moins lointains mais tout aussi intéressants.

Ainsi, en cette fin d'automne, les classes de SE, de CE1, et de CE2, avec leurs maîtres respectifs Mme Barbier et M Capdeville, sont parties pour une journée entière à l'archéodrome de Bourgogne à Beaune. Avec des animateurs professionnels, les enfants ont vécu qui en gaulois, qui en romains. Rien ne leur a été épargné. Ils ont élu leur chef victorieux de joutes de l'époque, ils se sont vêtus des traditionnels habits, ils ont construit leur demeure traditionnelle, frappé leur monnaie, et rejoué par un immense puzzle, la guerre des Gaules. Tous y ont gagné en expérience, apprentissages, émotions...

L'après-midi, certains ont visité les abris préhistoriques, se sont initiés à l'art rupestre, alors que d'autres visitaient une ferme gauloise, la sépulture d'un chef de guerre, et bien sûr la réplique de la prise d'Alésia.

Bref, une manière ludique de réapprendre l'histoire de France ! Euh pardon, de la Gaule !



# ASSOCIATION SAINT-PIERRE

Conformément à ses objectifs, notre association continue de veiller à la sauvegarde de notre église ainsi qu'à l'ensemble du patrimoine historique de la commune, et de sensibiliser la population à ce projet.

Certes les chizerots sont sensibles au besoin d'un nettoyage, d'un éclairage, bref d'une vraie restauration de l'intérieur du bâtiment ; et nous avons la chance de voir notre municipalité très motivée pour que le chantier se fasse. Une phase nouvelle de travaux, nécessaires avant des travaux intérieurs, a enfin commencé il y a quelques mois, dont les financements étaient en place depuis longtemps. Malgré des rappels fréquents du Maire d' Uchizy, le Ministère des affaires culturelles a mis bien longtemps à débloquer les fonds et lancer le chantier de rénovation des toitures et façades. Et, faute d'argent, le chantier sera limité ! ...



En 2004, nous avons organisé le concert habituel des Baladins de Plottes, un récital de chant lyrique et une soirée de lecture de textes anciens concernant le pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle.

En 2005, nous accueillerons ces concerts lors de deux ou trois manifestations et continuerons à accueillir les groupes de touristes qui souhaiteront mieux connaître Uchizy.

Nous serons sensibles à la conservation de la chapelle Saint Humi pour laquelle des travaux de toiture sont nécessaires et rendus difficiles par certains arbres grands et proches.



Jacques Trémeau, Président

Hélène Déchelette, vice-Présidente

Renée Cintas, Secrétaire

Marcel Cornu, Trésorier

Siège en mairie d' Uchizy

# CLUB RENCONTRE ET SYMPATHIE

## C' est qui ?

C'est une association loi 1901, créée en Novembre 1977 qui siège à la mairie d'Uchizy. Notre Club est affilié à la Fédération des Aînés Ruraux de Saône et Loire qui offre toutes les garanties nécessaires au bon fonctionnement des Clubs et qui respecte les choix individuels mais ne relève d'aucun courant politique, syndical, philosophique ou confessionnel.



Visite du « Domaine de la Chaize » au Breuil – septembre 2004

De nombreux avantages existent : en particulier la carte des Aînés Ruraux dont bénéficient tous les adhérents.

Le Club Rencontre et Sympathie est aujourd'hui composé de plus de 80 personnes, il est ouvert à tous pour une cotisation de 16.50 € par an. Il comporte un Conseil d'Administration de 13 membres bénévoles, renouvelables par 1/3 tous les ans lors de son Assemblée Générale qui, cette année aura lieu le :

**mercredi 12 JANVIER 2005 à 14 h salle du DONJON**



Un petit groupe de gymnastique avec Eric Lévêque comme moniteur

## C' est quoi ?

Un groupe de personnes de 50 ans et plus qui veulent se retrouver en amitié, avoir des contacts entre générations, faire des sorties, des voyages, des repas, des concours, mais aussi et surtout se distraire, entretenir sa santé physique et morale, rompre avec l'isolement et créer des liens d'entraide et d'amitié au sein du village et des alentours.



Sortie de Juin

Les activités régulières qui se déroulent à la salle du Donjon :

Club les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois.  
Atelier tous les vendredis après midi de 14 à 18h.  
Gymnastique tous les jeudis matin de 9 à 10h30.

Pour les autres rencontres, consulter le calendrier des manifestations 2005

**Pour tous renseignements s'adresser à la Présidente au 03.85.40.51.79**

# SIVU UCHIZY / MONTBELLET

## Section UCHIZY

▣ L'année 2004 a été marquée par une hausse des interventions. Les comptes arrêtés au 5 novembre, se répartissent de la façon suivante du 09.12.03 au 05.11.04

- secours à victimes : 20
- accidents voie publique : 8
- feux : 8
- divers : 19

Ce qui nous donne un total de 55 sorties.

▣ Au 1<sup>er</sup> février 2004, nous avons eu le plaisir de recruter deux nouveaux sapeurs pompiers :

- Martine DESMARIS
- Alexandre AMMAR



▣ Pour les formations, une grosse année également :

- Examen de formateur en janvier FOR 1 : Didier GUINET
- Nomination au grade de CAPORAL en février : J.C DESRAYAUD et Guy SEGUIN
- Au grade de SERGENT : Didier GUINET
- Secourisme en équipe AFCPSAM : Marc FOLLET
- Formation Initiale : Martine DESMARIS, Alexandre AMMAR, Elisabeth BERTHOUD
- En juin, nomination 1<sup>ère</sup> classe : Marc FOLLET
- Secourisme sur route : Patrick THEVENARD, Marc FOLLET
- Examen de CAPORAL : Marc FOLLET
- Recyclage secourisme en équipe en octobre : J.C DESRAYAUD, Marc FOLLET, Didier GUINET, Patrick THEVENARD, Guy SEGUIN, Roland JEANDIN.

Toutes ces formations sont prises sur le temps des congés ou de repos et durent entre 1 et 5 journées sanctionnées par examen.

### ▣ DONS SUITE A INTERVENTIONS :

- |                                |        |                   |      |
|--------------------------------|--------|-------------------|------|
| ➤ Mr & Mme LOMBARD             | 30 €   | ➤ Mme SAPIN       | 50 € |
| ➤ Mr & Mme Jean-Pierre LAFARGE | 20 €   | ➤ Mr Erick CORONA | 20 € |
| ➤ Mr LABROSSE JIMENEZ          | 20 €   | ➤ Mr MORIAUD      | 50 € |
| ➤ Mme Marie Annick ROUSSEL     | 20 €   | ➤ Anonyme         | 20 € |
| ➤ Portion de foin              | 9.15 € |                   |      |

### ▣ DONS MARIAGE :

- |                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| ➤ Laure JANNET & Frédéric RAVAT | 27.85 € |
| ➤ Tiffany AMMAR & Jeremy FRANTZ | 57 €    |

### ▣ DONS RETRAITE :

- |                   |      |
|-------------------|------|
| ➤ Roger THEVENARD | 30 € |
| ➤ Roger MARPAUD   | 20 € |



Que tous ces donateurs soient remerciés.  
Nous nous excusons si une omission a été faite.

Nous remercions également la population pour l'excellent accueil lors de la présentation de nos calendriers.

Adjudant Chef – Roland JEANDIN



# Saison 2004-2005

## Union Sarrasine Sportive d'Uchizy

La saison 2004-2005 a recommencé début septembre avec 2 équipes engagées en troisième et quatrième division. Tous les dimanches, des matchs se déroulent au stade, soit à 13h00 quand les 2 équipes jouent à Uchizy, soit à 15h00.

Nous comptons une quarantaine de licenciés, avec de nouvelles recrues.

Ces 2 équipes sont entraînées et encadrées par **M. RODRIGUES Gérald** et **M. GARDYS Nicolas**.

D'autres bénévoles participent à la vie du club :

**M. VARRAULT Michel** qui arbitre régulièrement les matchs ; **Mmes GARDYS Chantal** et **VARRAULT Jocelyne** qui vous accueillent chaleureusement à la buvette tous les dimanches ; **M. BONIN Christophe** et **M. VANDROUX Roger** qui sont arbitres de touche.

Le club a 2 arbitres officiels, **M. NAVOISEAU Marc** et **M. MAZOYER Guy** et pour cette année, 4 joueurs se présentent au concours d'arbitrage.

Cette année, le club compte 11 sponsors qui participent régulièrement à la vie du club par leurs dons et leur présence aux différentes manifestations.

### BUREAU 2004-2005

- Président : M. NAVOISEAU Marc
- Vice-Président : M. MAZOYER Guy
- Trésorier : M. GARDYS Nicolas
- Secrétaire : Mme TALMARD Sandrine
- Membres : M. FLOCHON Yannick  
M. NAUDOU Nicolas  
M. RAMDANE Yazid

### Manifestations prévues cette saison en accord avec la municipalité et le comité des fêtes :

- ❑ Le repas du club le Samedi 27 Novembre
- ❑ La galette des rois le Samedi 15 Janvier 2005 à la salle du Donjon à 18h00
- ❑ Le concours de Pétanque mi-mai 2005 (date à définir)
- ❑ Le repas de fin de saison le Samedi 18 Juin 2005 au stade

Rappel de la saison précédente : l'équipe A a terminé 6<sup>ème</sup> de son groupe et l'équipe B, 5<sup>ème</sup>. Les 2 équipes ont été éliminées dès le 1<sup>er</sup> tour de la coupe.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide qu'elle apporte au club ainsi que tous les sponsors et tous les bénévoles.

Equipe A



Equipe B avec leurs nouveaux maillots



(Texte de Sandrine Talmard)

# Uchizy son espace des Arts

## Atelier de la Lune Vague



Je suis céramiste depuis 1976, installée à Uchizy en 1995. J'ai choisi ce domaine durant mes études aux beaux-arts, car j'aimais travailler le matériau « argile », et j'ai été fascinée par les émaux de haute température, en particulier ceux des potiers chinois Song du X<sup>ème</sup> Siècle. Leur élégance et profondeur m'ont toujours fait rêver.

Je travaille essentiellement le grès et la porcelaine, que je tourne et modèle avant de cuire à 1320°.

Jacques DONJON, lui, réalise des modelages en grès blanc cuits selon la technique japonaise du RAKU.



Je fais beaucoup de recherches pour retrouver des émaux anciens, et en inventer d'autres, et j'ai recours à des techniques très diverses pour élaborer des graphismes adaptés à la céramique.

Pour pratiquer cet art comme je l'entends, il faut être tout à la fois chimiste, designer, peintre et sculpteur.

Mon but, par l'intermédiaire de mes créations est de susciter le rêve et la poésie par la forme et la matière ; que ce soit au travers de pièces plus prestigieuses (pièces uniques, vases-sculptures ...) ou plus simples, comme un bol, car comme nous l'a dit récemment Jean-Michel Damian, le musicologue : « Déjeuner dans un tel bol, cela éclaire ma journée ».

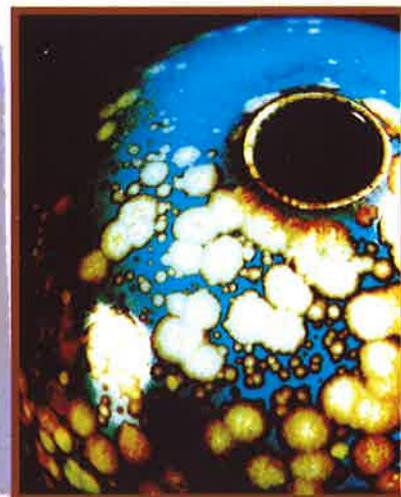
Nos créations sont visibles à Uchizy, les après-midi des week-end ou sur rendez-vous, ainsi qu'à Tournus, près de l'Abbaye (galerie de la Lune Vague).

**Colette Houtmann et Jacques Donjon**

### Nucléations

« Colette Houtmann ne s'est pas laissée arrêter par la difficulté. Les émaux à nucléations lui vont, comme elle aime à le dire, « droit au cœur ». Ils la plongent, pour ainsi dire, dans l'univers de l'eau, elle y glisse sa barque comme parmi les nymphéas de Claude Monet. A côté d'autres types de glaçures, elle leur consacre actuellement une bonne part de sa recherche(...) »

**Daniel de Montmollin**  
*Revue de la Céramique, Janvier 1989*



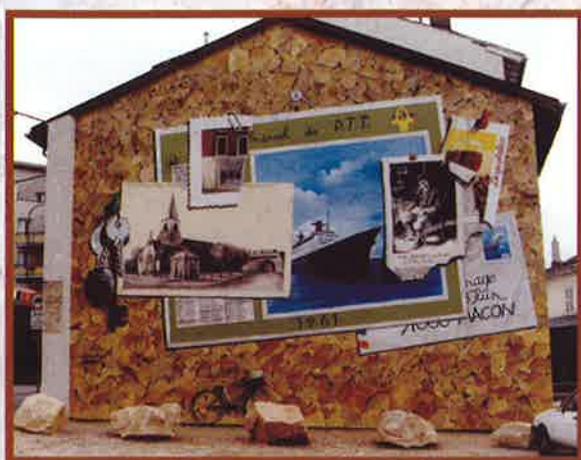
Atelier de la Lune Vague  
Colette Houtmann et Jacques Donjon  
Rue au Pré - 71 700 UCHIZY  
☎ : 03.85.40.53.08

# Didier Shalom David

Une enfance sous les embruns vendéens, un passage aux Beaux-arts de Nancy, pour continuer dans le Mâconnais en 1980...

Depuis 20 ans, il conçoit et réalise des MURS PEINTS, utilisant plus particulièrement la technique du TROMPE-L'ŒIL...

Ces «*Peintures*» peuvent être extérieures, c'est le cas des Murs Peints et fausses-fenêtres réalisés à Mâcon, et dans des communes de Saône et Loire, ou bien intérieures, en général pour des particuliers, entreprises, viticulteurs, ou des restaurateurs soucieux d'embellir leur établissement.



Mais cet Artiste Plasticien touche également à d'autres domaines :

Décors de Théâtre...

Installations Plastiques Urbaines pour des événements...

Constructions Carnavalesques...

Installation intérieure de Musée (Maison Natale Marcel Pagnol à Aubagne - 13)...

Fresque Mosaïque dans un passage souterrain S.N.C.F. de 150 m2...

etc....

...bref, des pratiques, des supports, des lieux différents à travers la France avec toujours l'objectif d'embellir artistiquement notre environnement, d'apporter une surprise visuelle aux passants, et de donner du plaisir...

Quelques réalisations :

A Mâcon, entre autres, le « Mur du Père Liochon », quartier St Clément ...

A Verzé (l'école), La Chapelle de Guinchay (parking), Cormatin (antiquaire)

A Dijon (Clinique vétérinaire), Saulieu (restaurant Bernard LOISEAU),

Vonnas (Restaurant Georges BLANC) et ailleurs, Bourg-en-Bresse, Genève, Lausanne, Epernay, Paris, Annecy...etc....

Didier Shalom DAVID  
Rue des Ravières  
71700 UCHIZY

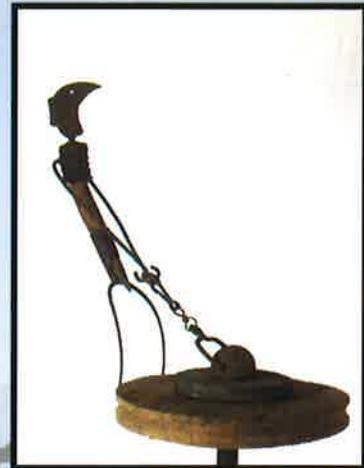
davidsd@wanadoo.fr

☎ : 03.85.40.59.24





## G'KO sculpteur



Formation de Sculpture Créativité en 1997, G'KO participe à la RECUP de la ville de Tournus en 1999. Après son installation en Saône et Loire, il crée en collaboration avec Philippe Labus les « Pères Fouettards » et reçoit en 2000 un 1<sup>er</sup> prix de sculpture Galerie Christian Siret aux jardins du Palais Royal à Paris. Continuant sur sa lancée, prix d'honneur au Grand Prix de l'académie J.Boitot à Barbizon, il crée ART'CO et organise de nombreuses expositions (Levallois Perret et Bahyse sur Cully en Suisse, Salon de l'habitat).

Intervenant à l'IME de Cruzille, à la Sauvegarde 71 et en milieu scolaire grâce à ses multiples agréments, il possède 20 ans d'expérience de milieu Socioculturel.

« L'art, c'est aussi aider les autres. As-tu croisé les frères de ma tribu et notamment la horde des travailleurs ? Nous ne faisons pas que nous pavaner dans les galeries ou les expositions, G'KO nous emmène parfois dans des lieux où vivent des enfants en difficulté. On s'efforce alors d'inviter ces enfants à développer une créativité personnelle, à élaborer un moyen de communication et d'échange, de réinsertion pour ceux qui sont en rupture scolaire, voire sociale. »

Jean- Philippe Gonot  
Revue SAON'ART juin 2004

### G'KO Sculpteur

Rue de Quentin  
71700 UCHIZY

artcogko@aol.com ☎ : 06.70.08.73.87



## Laurent Brocard

### Création de mobilier-Designer

Originaire de Nancy où il a fait ses études d'art, Laurent Brocard s'installe en Saône-et-Loire avec sa famille il y a bientôt dix ans où il consacre tout son temps à la décoration, la peinture et la conception de mobilier.

Toutes ses œuvres sont uniques, il dessine avant de faire des plans, puis il assemble et cisèle à la main chacune de ses créations.

Le bois composite est le matériau qu'il a choisi car il offre un large éventail de possibilités. La dernière touche à son mobilier, est la couleur qu'il va leur donner, à l'encre, au brou de noix et à la cire.

Un design intemporel et ergonomique, une ligne forte, épiciée et sensuelle qu'il vous invitera à découvrir à Uchizy au cours de l'année 2005.

### Laurent Brocard

Rue de Mercey  
71700 UCHIZY

☎ : 03.85.40.58.83



# COMITE DES FETES

Cette année le Comité des Fêtes a débuté sa saison le :

- **10 avril par un concert donné par l'Harmonie de Tournus.** Des œuvres classiques et modernes ont été jouées pour le plus grand plaisir des personnes présentes. Un vin d'honneur a été servi ensuite, salle du Donjon.

L'activité du comité s'est poursuivie par le :

- **13 juillet : Fête nationale.** Comme chaque année, retraite aux flambeaux avec une participation importante d'enfants. Ils ont parcouru les principales rues de la commune, sous la pluie, mais dans la joie, entraînés par une musique militaire tonitruante.



Photo J. Michaut

La fête s'est poursuivie par le bal populaire, animé par trois musiciens. Malgré le froid, une bonne ambiance régnait sur la piste de danse et à la buvette.

A 23 heures, Francisco et Marc ont tiré le feu d'artifice traditionnel, feu qui a ravi petits et grands.

- **1<sup>er</sup> août : Repas Champêtre** qui a réuni jeunes et moins jeunes dans une ambiance à la fois musette et disco. Derrière les friteuses et le barbecue s'affairaient madame Quandalle et monsieur le Maire. La soirée s'est terminée vers minuit.

- **3 octobre : Loto.** Le temps splendide, ce jour là a fait que la participation a été moindre que l'an dernier. De très beaux lots (télévision, DVD, radio k7, couettes, friteuse électrique, aspirateur...) ont fait la joie des gagnants.



Photo J. Michaut

Le Comité remercie toutes les personnes qui ont fait la réussite de ces manifestations et vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Encore merci à tous.

Le Président  
M. CINTAS

# LES AMIS DE LA MUSIQUE

L'année 2003/2004 fut excellente pour les « Amis de la Musique ». Les nombreuses manifestations ont remporté un vif succès, notamment la soirée Cabaret du 15 Mai 2004 durant laquelle le public, venu nombreux, a été conquis par le talent des musiciens du groupe « Two Swing ». Nos jeunes élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors des auditions et ont reçu les applaudissements qu'ils méritaient.

Le concert d'été a eu lieu dans la salle communale pour cause de mauvais temps. En juin 2005, ce concert qui a lieu habituellement le dernier dimanche de juin, sera programmé à la demande générale des personnes présentes à l'Assemblée Générale le



samedi soir, le lendemain étant un jour de repos.

La vente de bulbes de fleurs a rapporté un bénéfice non négligeable à l'association et nous remercions toutes les personnes qui y ont participé. L'opération sera renouvelée au printemps prochain.

La création d'une cinquième salle de classe pour l'école d'Uchizy a engendré la perte d'une salle de musique pour l'association. Monsieur le Maire de Farges-les-Mâcon a mis à notre disposition l'ancienne salle de classe de Farges. Les cours de piano, de violon et de clarinette ont désormais lieu dans cette salle. Nous remercions Monsieur le Maire de Farges et sa Municipalité.

## Nos projets pour cette année :

- Soirée Cabaret avec le groupe « Les 2 Gars » le 20 novembre 2004 à Uchizy
- Soirée spéciale groupes vocaux le 29 janvier 2005 à Montbellet
- Audition de printemps le 19 mars 2005 à Farges
- Mini-audition le 9 avril 2005 à Farges-les-Mâcon
- Soirée Cabaret le 14 mai 2005 à Uchizy
- Concert d'été le 25 juin 2005 à Farges-les-Mâcon

## Quelques nouveautés cette année :

- Création de l'atelier « Batuccada » (musique de rue)
- Création d'un groupe de guitaristes adultes débutants.
- Ouverture d'une classe de clarinette et Ouverture d'une classe de saxophone



Certains professeurs, partis faire leurs études à l'étranger ont été remplacés par de nouveaux professeurs. L'École de Musique d'Uchizy emploie à ce jour 7 professeurs et propose des cours de :

- |           |              |  |
|-----------|--------------|--|
| - guitare | - saxophone  | - batterie et percussions                |
| - piano   | - violon     | - chant (groupes vocaux ados et adultes) |
| - flûte   | - clarinette | - éveil musical (pour les plus petits)   |

Les « Amis de la Musique » d'Uchizy remercient toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'association par quelque moyen que ce soit (participation à nos manifestations, « coups de main », commandes de bulbes...). Sans votre aide notre association ne saurait vivre et nous ne pourrions pas permettre à nos jeunes musiciens d'exercer leur passion qu'est la musique.

**Merci à tous et bonne année 2005 !**

# LES UCH'ARTS en Fête

## Fête de l'épouvantail

L'année 2004 a vu la naissance d'une nouvelle association, « les UCH'Arts en Fête », afin de mettre en place la 2eme Fête de l'Epouvantail...

LES  
**UCH'Arts**  
EN FÊTE

Celle-ci a eu lieu le 13 Juin sous un ciel clément, mis à part le petit crachin de 13h lors de la remise des prix... Prix qui ont été très appréciés – tickets d'entrées dans des musées, cinémas, parcs de loisirs, des baptêmes de l'air, balades en bateau.... Plus de 30 Epouvantails ont été ainsi récompensés.



Spectacle musical « Adieu Berthe »

...L'après midi, un public nombreux a arpenté les rues à la découverte des Epouvantails, faisant une halte dans la cour de l'école, devenue à l'occasion Espace d'Exposition (peintures, sculptures), avec une pause à l'écoute des « Chansons à voir ! » de la Cie Adieu Berthe...en passant par la buvette et les Jeux mis à disposition des petits et grands, pour finir avec Les Amis de la Musique.

Bref, une belle réussite pour cette 2<sup>ème</sup> édition, grâce à la participation importante et pleine d'imagination des Chizerots, par le soutien fidèle des commerçants, artisans et viticulteurs de la commune, permettant ainsi de faire découvrir notre village à un public de plus en plus large...

L'aventure des Epouvantails est repartie pour 2005, avec certainement de nouvelles animations, pour enrichir cette fête, et nous sommes à l'écoute de toutes idées pour cette prochaine édition...

L'association réfléchit également à l'organisation ponctuelle d'une autre fête dans l'année... !

A bientôt pour la suite des évènements...



Le Samouraï



Le Petit Chaperon Rouge



Les vamps

# UCHIZY, AUTREFOIS

**Un ancien Chizerot se souvient de son enfance à Uchizy. Il a pensé que d'anciens Chizerots et des personnes de sa génération seraient peut-être heureux de lire ces quelques lignes.**

**Il a souhaité garder l'anonymat, mais nous le remercions très sincèrement pour ce très joli texte.**

## LE VILLAGE DE MON ENFANCE

Quand je songe à mon enfance, je me souviens du petit village où je vécus heureux et, lorsqu'il m'arrive de passer par Uchizy, je ne peux m'empêcher de sillonner les rues du bourg. Alors, me reviennent en mémoire les visages de celles et ceux qui depuis longtemps sont partis au champ du repos.

J'aime à m'abandonner à ces rêveries du bon vieux temps et alors, se ravivent pêle-mêle des souvenirs si doux. Je revois Monsieur le maire Chervier se rendant à la mairie, sa démarche nonchalante, vêtu d'un manteau beige et portant chapeau de feutre du même ton. Mes oreilles bourdonnent, c'est le champ de la scie à ruban du menuisier Claudius Gaillard. Je le revois coiffé de son béret, traversant la grande place, sa grosse caisse à outils en bois posée sur sa charrette. Bellevrat, le mécanicien deux roues, chante à tue-tête en réparant un vélo-solex. Un long sillon bleu-verdâtre se dessine sur la chaussée et s'allonge dans la montée du Pilon ; c'est une fuite de sulfate de cuivre qui s'échappe de la tonne tirée par un cheval, Paul Maire s'en va traiter sa vigne. Mes tympans vibrent maintenant sous les coups de massette du marbrier Lucien Pradier qui taille la pierre. Poussée par le vent, une odeur de corne

brûlée provient de chez le maréchal ferrant Monsieur Ville, occupé à ferrer « Négresse » la magnifique jument noire de Georges Richy.



Notre partie de billes est interrompue, nous détournons nos agates, Michel et moi laissons passer Monsieur Héliou le mécanicien auto dans sa rutilante traction Citroën, il revient de faire une course car il fait également fonction de taxi. Des voix me parviennent maintenant, c'est Juju Morié le peintre en bâtiments, vêtu d'une salopette blanche, maculée de taches multicolores, il plaisante avec Monsieur Meuleau, le technicien EDF, qui s'apprête à monter sur sa belle motocyclette, une 175

cm3 Peugeot, pour aller au travail. Voilà Monsieur Dutartre, le chef de gare, il a fière allure avec sa casquette PLM, sans doute est-il monté au bourg faire une course avant que le prochain train ne stoppe à la gare d'Uchizy.

Monsieur Dotal, mutilé de la grande guerre, distribue les journaux, sa bicyclette est spécialement équipée pour lui, n'ayant qu'une jambe, son vélo ne possède qu'une pédale, son pignon s'encastrant dans une coupelle prévue à cet effet. Cette jambe de bois m'a toujours intrigué et j'avais mal pour cet homme qui avait connu les atrocités de 1914-1918.

Je rentre chez madame Prompt la bouchère, chez qui je suis allé acheter sur la demande de mes parents, trois tranches de jambon et quelques olives vendues au détail. J'aime bien les olives, et le petit sachet de papier sulfurisé pèse beaucoup moins lourd lorsque j'arrive à la maison.

Située sur la place de l'église, l'épicerie de Madame Pariot est sur le trajet de l'école et nous dérangeons bien souvent la brave femme pour lui acheter un ou deux caramels à vingt sous (un franc), j'entends encore le tintement aigu de la cloche accrochée à la porte qui signalait l'entrée du client

dans le magasin.

Madame Filliatre et son mari Léon font d'excellents fromages de chèvre et chaque semaine je me rends rue Girard acheter six fromages. Là encore, comme pour les olives, je teste et j'explique à ma brave mère que j'en ai goûté pour savoir s'ils étaient bien salés.

Je passe devant chez Madame Bretigny, une autre épicière du village et dans son magasin il m'arrive de lui acheter un ou deux chewing-gums (gagnant). En effet, après avoir plongé la main dans le bocal en verre, on en retire le fameux bonbon que l'on défait de son emballage et à l'intérieur duquel il y a un marqué perdu ou gagné. Dans le second cas, on a droit de reprendre une autre gomme parfumée.

Madame Morel (la Bubù), encore une épicière, abaisse son store de toile pour protéger du soleil les produits exposés dans sa vitrine.

Uchizy est vivant avec tous ces petits commerces et artisans. Monsieur et Madame Betzler tiennent leur débit de tabac, journaux et souvenirs. Plus bas, dans la rue il y a le magasin de Monsieur Dufal le cordonnier et, lorsque je repense à sa petite boutique me revient alors un mélange d'odeurs agréables : cuir, caoutchouc, colle, cirage.

Sur la grande place se tient le salon de coiffure de

Monsieur Vialet (Bibi). Dans sa blouse de coiffeur d'une blancheur immaculée, il rase, coupe, frise. Chaque année, le brave homme coiffe gratuitement les communiantes, un fameux coup de peigne avec « gomina » et crans, pour la plus grande joie des garçonnettes. Dans sa vitrine, il y a la réclame des brillantines ROJA et FORVILLE ainsi que des eaux de Cologne, shampoing (DOP), dentifrice « Email Diamant », rasoirs mécaniques, lames « Gillette » et les tous premiers rasoirs électriques de couleur blanc-cassé à une seule tête de la marque Philips.



Je revois la machine à goutte (l'alambic) de Monsieur Fêtat de Lacrost qui comme chaque année est installée vers l'abreuvoir en face du café Lafontaine.

Aujourd'hui, c'est le 11 novembre, avec tous les écoliers dont je fais partie, les pompiers et certains habitants du village, nous sommes rassemblés dans la salle de la grande école, pour rendre un hommage aux poilus chizerots tombés au champ d'honneur. Chaque année à la même

date, un grand placard mural est ouvert dans la classe et apparaissent alors les photographies des soldats. Un par un, leur nom est prononcé et nous autres dans

l'assistance répondons d'une seule voix : MORT POUR LA FRANCE. Puis c'est le recueillement devant le monument aux morts au pied duquel, nous, enfants des écoles, allons déposer chacun à notre tour notre petit bouquet de fleurs, quelques chrysanthèmes enveloppés dans du papier journal.

Il est 23 heures, la messe de minuit est proche ; chargés par l'abbé Berkane d'allumer les cierges de l'église pour éclairer cette dernière, Michel et moi, nous nous activons à remplir cette tâche, mais nous ne sommes pas très rassurés dans le noir profond de la maison du Bon

Dieu. Le pire est à venir, car en rentrant à la maison ce sera une dispute par les parents, nos vêtements sont maculés de taches de paraffine !

C'est aujourd'hui le dernier jour d'école avant les grandes vacances, vêtus de vieilles blouses grises usagées, sous la surveillance du maître d'école Monsieur Defoy, nous nous activons mes camarades et moi, avec toile d'émeri et eau de javel à rénover nos pupitres d'école. Je n'aime pas l'odeur de javel, mais faire disparaître les tâches sur nos tables la veille des grandes vacances ne me dérange pas. (Les cahiers au feu et le maître au milieu.)

Tous ces commerces, toutes ces senteurs, tous ces visages, c'était en 1954, un demi-siècle déjà !...



# 2 TROUVAILLES RECENTES A UCHIZY

## Une rare pièce de monnaie

Sous le dallage d'une petite maison située à l'angle sud-ouest des fossés de l'ancien château, en 2001, Monsieur René PENIN a découvert, dans la terre battue, une pièce de monnaie. En cuivre ou en métal de cloche, fort usée, elle a un diamètre de 29 mm. D'un côté on distingue l'effigie de Louis XVI entourée de l'inscription : LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS ; en bas on devine une date, illisible. Au revers, un faisceau très effacé cerné de la mention : LA NATION LA LOI LE ROI. Cette monnaie a été frappée très peu de temps.

**Le 14 septembre 1791**, le roi Louis XVI accepte la nouvelle constitution et jure d'être fidèle à la Nation et à la Loi. Les ateliers monétaires commencent à fabriquer des monnaies constitutionnelles portant d'un côté l'effigie du Roi et la date : 1791 ; de l'autre côté : L'AN 3 DE LA LIBERTE.

**Le 21 septembre 1792**, la Convention abolit la Royauté. Les nouvelles pièces portent toujours l'effigie de Louis XVI mais de l'autre côté on lit maintenant : LA NATION LA LOI LE ROI.

**Le 21 janvier 1793**, Louis XVI est guillotiné. Les dernières monnaies à son effigie cessent d'être frappées.

( D'après. « Monnaies Françaises – 1789 à 1993 » Victor Gadoury. )



(Photo D. Shalom David)

La pièce de Monsieur PENIN n'a donc été émise que quelques mois, de septembre 1792 au début de 1793.

Que faisait cette pièce sous le dallage ? Tombée par mégarde ? Abandonnée car n'ayant plus cours ? Dissimulée parce que compromettante ? Pendant la Révolution, il était prudent de ne pas arborer de signes monarchiques. On voit à Uchizy quelques blasons martelés au-dessus des portes ; des plaques de cheminée où figuraient des couronnes ou des fleurs de lys ont été tournées à l'envers.

La maison où a été trouvée la monnaie était située dans l'enceinte de l'ancien prieuré des moines de Tournus « Le Donjon » comme on appelait l'ensemble constitué par la Maison Seigneuriale accolée à l'ouest de l'église, avec ses dépendances : cour, jardin, granges, écurie, cuvage, presbytère, etc...., y compris les fossés. Cette maison a été achetée lors de la mise en vente des biens du clergé. Peut-être le nouveau propriétaire, voulant se débarrasser de cet objet compromettant, a-t-il profité d'améliorations qu'il entreprenait pour cacher la pièce sous un dallage ?

(Texte de M.T. Baudras)

## Un pot emmuré à Uchizy, dans un grenier de la rue du Puits

Au cours de l'année 2003, Monsieur MOREAU, faisant des travaux dans sa maison de la rue du Puits, aperçoit au niveau du plancher du grenier, dans l'angle d'un mur, une petite cavité.

Intrigué, il l'examine. Il lui semble apercevoir quelque chose d'insolite. Il explore et sent une forme rebondie. Il dégage légèrement l'ouverture mais n'ose pas trop l'agrandir de peur des dégâts. A regret, il se résout à briser l'objet pour l'extraire. C'est un vase de terre qui laisse échapper des grains, de l'avoine pense-t-il. Le vase est reconstitué et recollé par les soins du G.R.A.T. (Groupe de recherche archéologique de Tournus) : c'est un pot bombé, assez fruste, de couleur beige avec deux anses cannelées. Il a une hauteur de 27,5 cm et une large ouverture de 19 cm. Le col est souligné d'une bande de petits creux faits avec le pouce. De chaque côté de la panse trois grandes virgules en léger relief s'amincissent vers le bas. D'après le potier céramiste Archibald Ganslmayr c'est un pot d'usage très courant, « un pot de garde » que les artisans fabriquaient en série dès le début du 19<sup>e</sup> siècle.



Cette découverte n'est pas un cas isolé et les gens du bâtiment trouvent parfois des pots semblables. On appelait les pots des « Tupins » (Tepins à Uchizy). Le potier était le Tupinier.

### Pourquoi des pots emmurés ?

Celui d'Uchizy contenait des débris de graines, mais tous ceux qui ont été étudiés dans la région étaient vides. Ces pots étaient complètement invisibles et inaccessibles à moins de démolir le mur. Ce ne sont donc pas des cachettes où l'on dissimulait des pièces de monnaie qui pouvaient être récupérées.

A l'époque de la construction de la maison en question, il y a trois siècles peut-être, alors qu'il n'y avait ni assurances pour les biens ni traitements efficaces pour les maladies des hommes et du bétail, on cherchait encore par les moyens les plus divers, à se concilier les forces bénéfiques de la nature et à conjurer le mauvais sort. De là toute une panoplie de rites et de symboles pour attirer la prospérité et éloigner les catastrophes.

En observant attentivement les anciennes maisons, on trouve encore ces marques, ces signes magiques, ces objets que l'on a continué d'utiliser même si l'on ne croyait plus guère à leurs pouvoirs, par habitude ou comme éléments décoratifs. On les voit sur les toits, sur les murs, sur les linteaux de porte ou de fenêtre, les cheminées, les plaques de loquet, au-dessus des portes d'étable ou de grange : signes solaires, losanges, arbres de vie, cœurs, petites têtes humaines, pattes ou peaux d'animaux, fers à cheval, statuettes, croix, buis béni le jour des Rameaux. Les symboles païens et chrétiens se côtoient et se complètent.

C'est probablement cette fonction propitiatoire qu'on peut attribuer aux pots emmurés. Quand on construisait une maison, plusieurs rites pouvaient être pratiqués : coq sacrifié sur le seuil ou objet enterré, chat noir enfermé dans un mur, épi de pignon sculpté, aspersion d'eau bénite ou bien,

comme dans la maison de Monsieur MOREAU, pot emmuré au grenier dans l'espoir d'une abondante récolte.



(Photos G.R.A.T.)  
(Texte M.T. Baudras)

# ETAT CIVIL

## Les bébés de l'année 2004



Andréas, Marie, Seved RODIERE, né le 12 mars 2004  
Lisa CONDEMINE, née le 9 avril 2004  
Clara GRISSOLANGES, née le 23 avril 2004  
Titouan, Jules, Félix GANDREY, né le 19 juin 2004  
Mathis RECORDON, né le 17 juillet 2004  
Léo, Rémi DUFOUR, né le 4 octobre 2004  
Idir BALIT, né le 16 octobre 2004  
Samuel MOREAU, né le 15 novembre 2004  
Corentin, Philippe CHEVALLIER, né le 25 novembre 2004

## Ils nous ont quittés dans l'année

Anne-Marie PERRUSSET veuve VALOUR, le 12 janvier 2004, à l'âge de 86 ans  
Yvonne NICOLAS veuve GONIN, le 5 juin 2004, à l'âge de 86 ans  
Jacques, Henri JACOB, le 28 juillet 2004 à l'âge de 76 ans  
Margherita MARTINA épouse DISDERO, le 8 septembre 2004 à l'âge de 72 ans (autoroute A6)  
Simonne, Jeanne DARBON, veuve ROY, le 16 octobre 2004 à l'âge de 84 ans



## Les mariés de l'année



Jean-François, Georges GERVASON  
et Catherine, Annie LECUELLE  
le 17 avril 2004.



Frédéric RAVAT et Laure, Aurélie JANNET  
le 29 mai 2004



Xavier, Jean GRICOURT et Orane SELARIES  
le 17 juillet 2004.



Jérôme, Sébastien ROUSSEL et  
Virginie, Rachel, Joséphine, Elise CRETEL  
le 24 juillet 2004



Sylvain, Robert BRIAND et Valérie BRANCHET  
le 24 juillet 2004.



François LEVAN et Maryvonne PERRUSSET,  
le 7 août 2004.



Valéry, Fernand STASIAK et Rébecca BELANGE  
le 31 juillet 2004.



Laurent, Christophe BROCARD et  
Isabelle, Monique GOBRON  
le 18 septembre 2004



Jérémy, Jacques, Marcel FRANTZ et  
Tiffany AMMAR, le 21 août 2004.



Gilbert, Pierre FAVELIER et Dominique GALLIEN  
le 30 octobre 2004



Serge MARTIN et  
Murielle, Marcelle AUGAGNEUR  
le 25 septembre 2004

# LE CIMETIERE

Un espace cinéraire intégré désormais au cimetière d'Uchizy a été inauguré le 8 septembre 2004.

C'est Mr Maurice Bouillon-Perron qui a eu ce projet à cœur et qui, avec l'approbation de la municipalité, l'a mis en œuvre pour satisfaire au désir des personnes qui ont choisi la crémation comme mode de sépulture.

Il a su réunir certaines entreprises qui ont contribué à sa réalisation pour un moindre coût :

- Les pompes funèbres Geoffroy de Tournus pour le terrassement, la gravure, le travail d'un banc de pierre offert par Mr Riollet.
- L'entreprise Jannet pour la maçonnerie, pose de la stèle offerte par les carrières Masson.
- Les plantations d'arbustes, buissons selon l'idée de Mme Cintas accompagnée des employés municipaux Mr Meleck et Mr Guyonnet pour l'aménagement et l'entretien.

On trouve dans cet espace, les traditionnelles alvéoles du columbarium, les cavurnes au sol recouvertes d'une plaque de granit pour plusieurs urnes, au centre un espace engazonné pour recevoir les cendres dispersées ou inhumées, sans oublier le petit banc pour se recueillir et se reposer.

Il serait souhaitable que d'autres communes s'inspirent de cette réalisation municipale pour que le traitement entre inhumation et crémation devienne réalité.

Cette inauguration a été effectuée par Mr Talmard, maire d'Uchizy, en présence de Mr Pelletier (Président départemental des associations crématistes), Mr Surgand, Maire de Viré, Mme Catrain, 1<sup>ère</sup> adjointe de Farges. Pour Uchizy 3 conseillers municipaux ont répondu à l'invitation Mrs Riollet, Sallet, Galland ainsi que Mme Lafarge, secrétaire de Mairie.  
Merci à eux.



# LES CONSCRITS - CLASSE EN 5

## LES CONSCRITS, c'est quoi ?

Pour pallier le manque d'engagements volontaires aux armées, prend naissance, en 1878, la loi Jourdan qui institue une nouvelle forme de recrutement : la conscription.

Elle impose à tous les hommes, le tirage au sort qui conduit presque obligatoirement à l'appel sous les drapeaux.

Aussi dans beaucoup de régions de France, à chaque début d'année les jeunes gens qui viennent d'avoir 20 ans, célèbrent publiquement le dimanche précédent le redoutable tirage au sort, leur arrivée dans le monde adulte.

Ils se sentent encore tous égaux et fêtent tous ensemble ce qui les réunit, le nouvel honneur d'être conscrit et d'être un homme, honneur trop souvent éphémère bien sûr. Car ils le savent et pour oublier le sort du destin, qui va les séparer, ils passent une journée et une nuit à boire, à chanter et à danser.

Cette méthode de conscription n'est supprimée qu'en 1905. Aux environs de 1880

un joyeux quadragénaire, certainement heureux de son sort qui lui avait permis 20 ans plus tôt d'être épargné, a peut-être l'idée de renouveler son tirage au sort en se joignant aux vrais conscrits de 20 ans.

L'idée fait boule de neige pour les 40 ans, puis pour les 60 ans qui organisent à leur tour des banquets de renouvellement. Progressivement les 30 ans, les 50 ans et les 70 ans viennent grossir les rangs des renouvelants. Et voici enfin que la palette des décennies est formée sans oublier bien sûr les 80 ans, 90 ans et quelquefois les 100 ans.

Avec l'aide des hommes de bonne volonté, tous ces anciens conscrits retrouvent leur titre tous les dix ans aux côtés de nouveaux 20 ans, retrouvailles interrompues malheureusement deux fois par les guerres depuis 1900.

C'est long 10 ans. Qu'aurait-on pu trouver de plus stimulant, que ces retrouvailles, ces fêtes, ces vogues pour mieux démarrer ensemble une nouvelle décennie ?...



Classe en 5 – Année 1995



**Pour ne pas perdre cette tradition, début 2005, les vingt ans d'Uchizy visiteront leurs conscrits des Classes en 5 pour distribuer les cocardes et leur proposer de participer au banquet qui aura lieu le 9 avril 2005 à la salle communale.**

**Renseignements : « Le Lion d'Or » - ☎ : 03.85.40.57.14**

# VOS DROITS, VOS OBLIGATIONS, VOS DEVOIRS

## DISTANCES A RESPECTER

**Vues** : Afin de protéger chacun des indiscretions de ses voisins, la loi interdit de créer des vues (ouvertures) donnant sur une propriété contiguë, à moins de respecter une certaine distance par rapport à cette dernière. Une distance de 1.90 mètre doit être respectée entre une vue droite et la limite séparative d'avec le terrain voisin ; pour les vues obliques elle est fixée à 0.60 mètre. Cette distance se calcule entre l'angle de l'ouverture et la limite séparative des deux terrains. Ces distances minimales ne s'appliquent pas lorsque les ouvertures donnent sur le domaine public, sur une parcelle de terrain indivise.

**Jours** : Ce sont des aménagements qui ne laissent passer que la lumière mais pas le regard ni l'air. Il n'existe pas de distance minimale légale à respecter entre le mur où est pratiqué le jour et la limite séparative entre les propriétés. Cependant, l'accord du voisin est nécessaire pour ouvrir un jour dans un mur mitoyen. Le jour doit être placé à 2.60 mètres au moins du plancher en rez-de-chaussée et à 1.90 mètre en étage.

**Plantations** : Vous devez respecter une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur : la distance est fixée à 0.50 mètre pour les autres plantations. Du côté de l'arbre, elle se calcule du milieu du tronc (même si celui-ci penche), de l'autre côté c'est toujours la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à niveaux différents, les hauteurs de plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont installées. Pour le terrain en contre-bas, les plantations du terrain supérieur peuvent donc constituer un niveau de verdure élevé.

Si le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'ététer les arbres à la hauteur légale soit de les arracher. Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative.

**Constructions** : Le code de l'urbanisme définit la distance à respecter entre une construction et la limite séparative du voisin. Elle est égale à la moitié de la hauteur de la construction projetée avec un minimum de 3 mètres. Vous pouvez également construire juste en limite séparative.

**Écoulement des eaux** : Les propriétaires de terrains privés doivent supporter l'écoulement des eaux qui suivent le relief naturel, sans rien pouvoir exiger des propriétaires des terrains situés en hauteur, si ce n'est qu'ils n'aggravent pas cette servitude. En revanche, ils sont en droit de demander que les eaux de pluie qui tombent du toit d'un voisin ne s'écoulent pas sur leur propriété. Chacun est tenu de recevoir sur son terrain les eaux qui proviennent des fonds supérieurs par écoulement naturel. Le propriétaire du terrain inférieur ne peut pas élever de digue pour empêcher cet écoulement. Il lui est interdit de modifier son terrain ou de prévoir des dispositifs qui dirigeraient l'eau vers le terrain supérieur ou vers des terrains voisins.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est obligatoire pour tous les travaux de construction à usage ou non d'habitation, ainsi que pour les travaux ayant pour effet de modifier une construction existante, son aspect ou son volume, ou d'en changer la destination. Cependant certains travaux en raison de leur nature ou de leur faible importance sont exemptés de permis et seulement soumis à une déclaration préalable de travaux : ravalement (remise en propreté des façades d'un immeuble, mais un permis est nécessaire si les travaux modifient l'aspect extérieur du bâtiment), implantation d'une habitation légère de loisirs, construction dont la surface ne dépasse pas 20 m<sup>2</sup>, travaux modifiant l'aspect extérieur mais ne créant pas de surface nouvelle (fermeture d'une loggia, d'un balcon).

Les demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux doivent être adressées en mairie avant tout commencement des travaux. Ces derniers ne peuvent être entrepris qu'après acceptation du permis ou de la déclaration.

## LES BRUITS DE VOISINAGE (arrêté préfectoral du 30/07/2001)

**Bruits émis à l'extérieur sur le domaine public et les voies accessibles au public (hors activités industrielles, artisanales, commerciales et agricoles) :** à l'exception des bruits liés aux activités normales de transport, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif (ex : musique amplifiée, publicités par cris et chants, hauts-parleurs, appareils sonores, réparation ou réglage des moteurs, pétards, artifices, appareils de ventilation, de réfrigération, de production d'énergie). Des dérogations existent pour les fêtes et pour des circonstances exceptionnelles.

**Bruits issus d'activités industrielles, artisanales, commerciales et agricoles :** les bruits issus de ces activités ne doivent pas occasionner de gêne pour le voisinage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention nécessitée par l'urgence et pour les activités agricoles liées aux travaux des moissons et vendanges.

**Activités sportives et de loisirs :** les personnes qui exploitent des lieux où s'exercent des activités de loisirs susceptibles d'être bruyantes pour le voisinage (ball-trap, motocross, etc....) devront prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ne puissent pas être source de nuisances sonores pour le voisinage.

**Animaux :** les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un animal à l'extérieur comme à l'intérieur.

**Appareils bruyants et activités de bricolage et de jardinage :** les utilisateurs doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs.



# INFORMATIONS PRATIQUES



## Horaires des cars :

Bus Cariane-Val-de-Saône : en gare RN6 tous les jours sauf le samedi.  
passage dans le bourg place de la Fontaine à 13h05.  
Chalon-Mâcon : 7h15 et 13h05    Mâcon-Chalon : 9h12 et 18h37

Bus Secam-Maisonneuve : en gare RN6  
Chalon-Mâcon : 7h59 et 15h45    Mâcon-Chalon : 12h35 et 17h59

## Médecin de garde

En cas d'urgence, la gendarmerie vous communiquera le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde.

## Assistante sociale

**NOUVEAU** A partir du 5 janvier 2005, une permanence sera assurée à Uchizy, Salle de la Cantine, tous les mercredis matin de 10h à 12h

## La Poste

Guichet ouvert : le lundi de 14h30 à 16h30  
le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30  
le samedi de 9h00 à 12h00.

Ouverture des bureaux sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 13h30 à 14h30.

## Notaire

Maître Bertucat assure des permanences à Uchizy : les mardis après-midi de 14h30 à 17h30  
les jeudis matin de 9h30 à 12h00.

## La Mairie

Ouverte au public : Lundi et Mercredi de 17h30 à 19h00  
Mardi et Jeudi de 10h30 à 11h30  
Vendredi de 17h30 à 18h00

Le maire reçoit sur rendez-vous. Tél. : 03.85.40.50.20 Fax : 03.85.40.59.30

## Collecte des objets encombrants

Le fonctionnement actuel des bennes de collecte des objets encombrants sera remplacé par une collecte itinérante, dont les modalités sont les suivantes :

- les personnes souhaitant bénéficier de ce service devront s'inscrire en mairie, au plus tard 8 jours avant le jour de passage.

Le jour de la collecte, les objets devront être placés à l'extérieur de la résidence.

- une collecte itinérante aura lieu dans chacune des communes un lundi après-midi par mois, en alternant une collecte des objets en ferraille, avec une collecte des autres objets encombrants (objets en plastique, en contreplaqué, mobilier...)
- mise en place de ce système à compter du mois de mars.

**NOUVEAU**

## Jours et heures d'ouverture de nos commerçants :

### Mr Canard – Boucherie Alimentation :

Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30  
Le dimanche : - horaire d'été de 7h30 à 12h30  
- horaire d'hiver de 8h00 à 12h30

### Mr Pacoret – Boulangerie Pâtisserie :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 12h45 et de 15h30 à 19h  
Fermé le mercredi mais dépôt de pain au tabac presse  
Le dimanche : - horaire d'été de 7h30 à 12h30  
- horaire d'hiver de 8h00 à 12h30 (novembre à mars)

### Mr Catarino – Tabac Presse Bazar de la Fontaine :

Le lundi :	7h à 12h30 et de 15h à 19h	Le vendredi :	7h à 12h30 et de 15h à 19h
Le mardi :	7h à 12h30, fermé l'après-midi	Le samedi :	7h à 12h30 et de 15h à 19h
Le mercredi :	7h à 13h et de 15h à 19h	Le dimanche :	8h00 à 12h30 (hiver) 7h30 à 12h30 (été)
Le jeudi :	Fermeture hebdomadaire		



# C.L.I.C

Depuis octobre 2004, le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination) de la CG3R (Coordination Gérontologique des 3 Rivières), intervient de façon effective sur les cantons de Cuisery, Sennecey-le-Grand, Tournus et Lugny ainsi que sur les communes de Varennes-le-Grand, Marnay, et St Loup de Varennes.

## Le CLIC, c'est quoi ?

- ➔ Un service gratuit destiné aux personnes âgées vivant à domicile et aux familles
- ➔ Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information
- ➔ Une équipe qui se déplace à domicile

En appelant au **03.85.52.56.14**, une personne vous informera sur :

- toutes les structures (hôpitaux, maisons de retraite, résidences pour personnes âgées), services et tarifs (ASSAD – ADMR – SSIAD – Accueil de jour...)
- l'ensemble des professionnels libéraux et travailleurs sociaux.
- l'assistante sociale rattachée au CLIC qui peut se déplacer auprès des personnes âgées pour évaluer les besoins sociaux environnementaux et, si nécessaire, provoquer la demande pour l'APA et aider la personne à remplir son dossier.

**Accueil du :** **Lundi au vendredi** de 8h à 12h et de 13h à 17h  
**CG3R** - Hôpital local - 71700 TOURNUS  
**Tél. : 03.85.52.56.14 ou 03.85.51.35.78**

# CA S'EST PASSE EN 2004



Vœux du Maire - 16 janvier 2004 (photo J. Michaut)



Carnaval – 27 mars 2004 (Photos J. Michaut)



Vente de crêpes sur le marché – 08 février 2004



Fête de l'épouvantail – 13 juin 2004



Fête de l'Ecole – 19 juin 2004 (Photo J. Michaut)



Commémoration du 11 novembre  
(Photo J. Michaut)



Halloween – 30 octobre 04



Pique-nique à la Gravière de St Oyen – 21 Juillet 2004  
Avec dégustation de gaufres

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2005



A découper ou à inscrire dans votre agenda !

## JANVIER :

05/01	Galette des Rois – Club Rencontre et Sympathie	Salle Donjon
12/01	Assemblée Générale - Club Rencontre et Sympathie	Salle Donjon
14/01	Vœux du Maire	Salle Communale
15/01	Galette des Rois – USS Uchizy, Club de Foot	Salle Donjon
27/01	Assemblée Générale – Comité de Jumelage	Salle Donjon
28/01	Dictée - Club Rencontre et Sympathie	Salle Donjon
28/01	Assemblée Générale – Comité des fêtes	Salle Donjon
29/01	Soirée spéciale – Groupes vocaux – Les amis de la Musique	Salle Montbellet
30/01	Crêpes sur le marché – Nouvelle Caisse de l'Ecole et diaporama « UCHIZY, hier et aujourd'hui »	Place du Marché Salle Communale

## FEVRIER :

06/02	Repas CCAS	Salle Communale
20/02	Loto - Comité des fêtes	Salle Communale
25/02	Dictée Cantonale - Club Rencontre et Sympathie	Salle Donjon
26/02	Choucroute - Comité de Jumelage	Salle Communale

## MARS :

06/03	Boudin – Amicale des chasseurs	Place du Marché
06/03	Marche – Calaneu	Salle Communale
08/03	Concours de Belote - Club Rencontre et Sympathie	Salle Communale
12/03	Carnaval et Repas - Nouvelle Caisse de l'Ecole	Salle Communale
19/03	Audition de Printemps – Les Amis de la Musique	Salle Farges
19/03	Pot au Feu – Comité des Fêtes	Salle Communale

## AVRIL :

03/04	Repas de Printemps - Club Rencontre et Sympathie	Salle Communale
09/04	Mini audition – Les Amis de la Musique	Salle Farges
09/04	Conscrits – Classes en 5	Salle Communale
28/04	Boule réservé aux Vétérans – La Boule Sarrasine	Boulodrome

## MAI :

14/05	Soirée cabaret - Les Amis de la Musique	Salle Communale
14/05	Soirée Pétanque - USS Uchizy, Club de Foot	Stade Uchizy
16/05	Concours Boules - La Boule Sarrasine	Boulodrome
26/05	Championnat départemental des vétérans – Boule Sarrasine	Boulodrome
27/05	Concert enfants et chorale « Les Baladins » – Ecole Uchizy et Association St Pierre	Salle Communale



## JUIN :

01et 02/06	Voyage de Printemps - Club Rencontre et Sympathie	
12/06	Fête des épouvantails – Les Uch'arts en fête	Salle communale
18/06	Repas d'été - USS Uchizy, Club de Foot	Stade
19/06	32 doublettes. Challenge Josserand – Boule Sarrasine	Boulodrome
25/06	Fête de l'école - Nouvelle Caisse de l'Ecole	Ecole
25/06	Concert d'été - Les Amis de la Musique	Salle Farges
courant/06	Rencontre Franco-Allemande – EBU et Neustadt	

## JUILLET :

02/07	Rencontre Inter-Villages – Comité des Fêtes	Salle Communale
03/07	Brocante – Amicale des pompiers	Village
03/07	Vente exposition – Club Rencontre et Sympathie	Village
13/07	Fête Nationale – Comité des fêtes	Village
17/07	Tête à Tête – Challenge Dumazot	Boulodrome
21/07	Pique-nique - Club Rencontre et Sympathie	

## AOUT :

05/08	32 doublettes à 19 heures – La Boule Sarrasine	Boulodrome
06/08	Repas Champêtre – Comité des Fêtes	Village
08/08	32 Doublettes Challenge Bourgeois - La Boule Sarrasine	Boulodrome
11/08	Concours de pétanque - Amicale des chasseurs	Boulodrome

## SEPTEMBRE :

03/09	Doublettes société et amis – La Boule Sarrasine	Boulodrome
08/09	Voyage d'automne - Club Rencontre et Sympathie	
18/09	Rassemblement Artisans (peinture, sculpture...) - C. des Fêtes	Salle Communale et salle du Donjon

## OCTOBRE :

06/10	Repas d'automne - Club Rencontre et Sympathie	Salle Communale
25/10	Concours de belote - Club Rencontre et Sympathie	Salle Communale

## NOVEMBRE :

19/11	Soirée Cabaret – Les Amis de la Musique	Salle Communale
19/11	Réunion Publique	Salle Donjon
20/11	Vente exposition - Club Rencontre et Sympathie	Salle Donjon
26/11	Repas des jeunes - USS Uchizy, Club de Foot	Lacrost

## DECEMBRE :

04/12	La brocante des enfants – Comité des Fêtes	Salle Communale
04/12	Présentation des Calendriers - Amicale des Pompiers	
10/12	Repas du SIVU	Salle Montbellet
14/12	Repas de Noël - Club Rencontre et Sympathie	Salle Communale
15,16/12	Fête de Noël – Ecole Uchizy	Salle Communale



**Le Maire et le Conseil Municipal  
vous présentent leurs Meilleurs Voeux**



**pour l'année 2005**

et

adressent leurs remerciements,

aux différentes personnes et associations

qui ont participé à la réalisation de ce "Chizerot" n° 39